

Sous la Présidence du Président de la Commission Mixte (PCM) : Monsieur Benjamin REDT ;  
Sont présents pour les employeurs : NEXEM  
Et pour les organisations syndicales : CFDT, CFTC, FO

Les organisations CGT, FO et SUD décident de ne pas siéger ce jour compte tenu du passage en force du gouvernement sur la réforme des retraites via l'utilisation du 49.3 de la Constitution.

FO lit la déclaration intersyndicale ci-dessous et quitte la séance.  
CFDT et CFTC restent avec NEXEM et le représentant de la DGT.

**COMMISSION  
MIXTE  
PARITAIRE**

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de décision de la réunion du 13/02/2020
2. Prévoyance
3. Politique salariale conventionnelle
4. Accord CPPNI
5. Accord fonds du paritarisme –
6. Accord de fusion des champs avec la convention collective relative aux établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux (IDCC 405) –
7. Questions diverses



**DECLARATION  
CMP CCNT66 du 3 mars 2020**

**NON AU 49.3**

**UNE SEULE RÉPONSE S'IMPOSE, LA MOBILISATION !**

**FORCE OUVRIERE est engagée, comme la CGT et SUD, dans le combat pour obtenir le retrait de la réforme des retraites. Ce combat vient de monter d'un cran.**

En effet, ce samedi 29 février, le premier ministre a annoncé qu'il allait utiliser l'article 49.3 de la Constitution pour adopter le projet de réforme des retraites, sans aucun vote des députés. Cette décision a été prise en catimini dans un conseil des ministres censé s'occuper de la crise sanitaire, pour faire passer en force le projet de loi du système de retraites par points. Sans surprise, le gouvernement continue d'utiliser tous les moyens autoritaires dont il dispose pour faire passer une réforme de régression sociale minoritaire, incomplète et aux multiples inconnues. Cette réforme est rejetée par la majorité de la population, qui reste fortement attachée aux principes de la Sécurité Sociale de 1945 et à sa solidarité transgénérationnelle.

**FO, CGT et SUD réaffirment leur attachement au système actuel de retraite** qui, appuyé sur les meilleures périodes de la vie active, contribue justement, comme le rappelle le Conseil d'État, à résorber les difficultés et inégalités au moment de la retraite.

Après les violences policières, la réquisition des grévistes, **c'est aujourd'hui un nouveau déni de démocratie avec le 49.3.**

**FO, comme la CGT et SUD, ne peuvent que dénoncer une telle attitude de la part du gouvernement.** FO, CGT et SUD, sûrs de leurs analyses, maintiennent le refus de ce projet, en demandant l'abandon et le retrait. Leur détermination ne faiblira pas.

La réaction des organisations syndicales est immédiate et des mobilisations s'organisent partout dans le pays.

**Déterminés à faire entendre la voix de la majorité des salariés, les négociateurs réaffirment leur profond attachement à la démocratie, que ce soit dans la négociation de la CCNT66 comme dans le combat contre la réforme des retraites.**

**C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO et SUD ne siégeront pas ce jour en Commission Paritaire Mixte et demandent le report de cette réunion.** Le Président de la Commission Mixte Paritaire comprendra que dans l'urgence de la situation, les appels à mobilisation nationale se sont succédé hier dans la journée, ne permettant pas de respecter le délai de prévenance souhaité lors des dernières discussions à ce sujet.